

## Débat public – Programmation pluriannuelle de l'énergie

### Contribution de l'Association négaWatt – Questionnaire G 400

#### L'Association négaWatt

L'Association négaWatt est animée par une vingtaine d'experts des problématiques énergétiques, qui bénéficient d'une forte expérience de terrain. Née en 2001, l'association est aujourd'hui soutenue par plus de 1200 membres.

L'objectif de l'association est de proposer des solutions permettant, par des actions sur la consommation et la production d'énergie, de limiter le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources et les risques technologiques comme le risque d'accident nucléaire. À travers un scénario de transition énergétique, les experts de l'association ont montré comment, en mettant en œuvre les actions sur la consommation et la production d'énergie, la France pouvait totalement se passer d'énergie fossile et nucléaire. Cette transition énergétique s'avère techniquement possible, économiquement souhaitable et socialement indispensable. C'est le message qu'elle porte auprès des décideurs politiques et économiques.

<https://negawatt.org/>

#### Avis de l'Association négaWatt sur le questionnaire G400

En l'état, le questionnaire proposé par la CNDP nous semble lacunaire car **il occulte un levier majeur de la transition : la maîtrise de la demande énergétique**. Celle-ci est pourtant une condition essentielle pour répondre aux enjeux environnementaux actuels et respecter les objectifs de la loi de transition énergétique. L'exercice de planification de la PPE ne peut se résumer au passage d'une offre basée sur les énergies fossiles et nucléaire à une offre basée sur les renouvelables. La maîtrise de la consommation d'énergie y est primordiale, et tout aussi pilotable par la puissance publique.

#### Maîtrise de la demande, de quoi parle-t-on ?

La maîtrise de la demande est au cœur de la [démarche](#) négaWatt. Elle consiste à remettre la question énergétique dans le bon sens pour partir des usages et non des ressources :

1. On évalue dans un premier temps les *besoins en services énergétiques* (c'est-à-dire les services rendus par la consommation d'énergie : chauffage, déplacements, fonctionnement des appareils, process industriels etc.) pour les ramener au plus près de leur utilité réelle par **des actions de sobriété énergétique**. On peut par exemple agir sur des paramètres divers comme la taille et le nombre de réfrigérateurs ou d'écrans, les temps d'allumage de certains équipements (parfois allumés alors qu'ils sont inutilisés), le taux de remplissage et la vitesse des véhicules, l'organisation de l'espace, etc.
2. On analyse ensuite **les leviers d'efficacité énergétique** qui peuvent être mobilisés, tels que l'isolation des logements ou l'achat d'appareils performants (électroménager, véhicules etc.), afin de réduire les pertes énergétiques lors de la fourniture de ces services.

Ensembles, les actions de sobriété et d'efficacité permettent de réduire la demande énergétique, sans impact majeur sur notre qualité de vie.

# QUESTIONNAIRE – CNDP

## Comprendre

### 1) Au regard des objectifs de la LTECV, estimez-vous que la France est plutôt :

En avance / dans les temps /  **en retard** / sans opinion

La LTECV fixe des engagements ambitieux, mais les politiques et mesures actuellement mises en œuvre restent très insuffisantes pour les atteindre. La France a accumulé un retard majeur sur l'ensemble de ses objectifs : on observe depuis 2015 une tendance à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES), la consommation énergétique n'a pas baissé dans les secteurs des transports et du bâtiment - faute de mise en œuvre de politiques ambitieuses en ce sens (telles qu'un programme massif de rénovation énergétique des logements), et elle accuse un retard majeur sur son objectif européen de déploiement des énergies renouvelables.

Ce constat factuel est confirmé par l'[avis](#) rendu à ce sujet par le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

## Agir

### 2) A votre avis, les efforts demandés aux habitants en matière de transition énergétique sont-ils socialement :

Justement répartis / injustement répartis /  **sans opinion**

La transition énergétique est un programme créateur de valeur dans les territoires. Au-delà des emplois qu'elle crée, elle représente aussi **une opportunité sociale**. Par exemple, la mise en œuvre d'un plan massif de rénovation performante des logements construits avant 1975 est un **levier majeur de réduction de la précarité énergétique** pour des millions de personnes qui n'arrivent pas à se chauffer faute de moyens financiers et d'accès à un logement décent.

Pour que cette transformation soit la plus juste, elle doit s'associer à des politiques d'accompagnement des territoires et des secteurs qui dépendent aujourd'hui d'activités non soutenables. De manière générale, la transition énergétique doit s'inscrire dans une vision de long terme afin de **répartir de façon juste et équitable les efforts et les bénéfices de cette transformation entre les générations** d'aujourd'hui et de demain.

## Choisir

### 4) Par rapport à la perspective d'avoir 15,6 millions de véhicules électriques (la moitié du parc de véhicules particuliers) en 2035, diriez-vous que c'est :

Possible : oui / non /  **sans opinion**

Beaucoup reste à faire pour s'assurer de la faisabilité technique d'une telle perspective. À titre d'exemple, on ne sait pas aujourd'hui si le réseau électrique serait en mesure de répondre à cette nouvelle demande.

Souhaitable : oui /  **non** / sans opinion

Cette perspective semble s'inscrire dans une vision où l'électricité serait la seule solution pour remplacer le pétrole. La trajectoire vers une mobilité verte ne doit pas s'envisager à travers une seule option technologique : la généralisation d'une solution exclusivement électrique pose la question de la capacité du réseau à supporter de nombreuses recharges fréquentes et rapides, et également celle de la disponibilité des ressources pour fabriquer les batteries. Il semble plus raisonnable de privilégier **une complémentarité entre des solutions gaz et électricité, les deux pouvant être d'origine**

**renouvelable à terme et optimisées selon les usages et contextes.** Le véhicule électrique a par exemple toute sa place en milieu urbain ou péri-urbain. Le véhicule gaz, déjà fortement présent dans d'autres pays, permet quant à lui d'effectuer des trajets sur des plus longues distances.

Enfin, pour ne pas augmenter les émissions de gaz à effet de serre, le véhicule électrique ne doit être encouragé qu'en parallèle d'une réduction de la consommation et d'un développement des renouvelables. Il convient également de s'interroger en amont sur l'évolution du parc de véhicule ; un modèle de véhicules partagés permettrait de réduire le nombre de véhicules en circulation et les impacts associés (zones de stationnement, énergie à la fabrication, ...). Il n'est donc peut-être pas nécessaire d'envisager autant de véhicules en circulation en 2035.

Pour aller plus loin : <https://decrypterlenergie.org/le-vehicule-electrique-permet-il-de-reduire-les-emissions-de-co2>

## 5) A votre avis, la réglementation des bâtiments doit-elle favoriser un type de chauffage ?

Au-delà du développement d'un type de chauffage, **la priorité doit avant tout être donnée aux actions permettant de réduire la consommation énergétique dans les bâtiments existants**, telles que la mise en œuvre d'un programme massif de rénovation thermique performante. Celle-ci peut permettre de diviser par trois ou plus les consommations d'énergie et la facture de chauffage, tout en favorisant le changement de type de chauffage.

**Oui, les pompes à chaleur,**

Pour atteindre les objectifs de la transition énergétique, il faut favoriser les générateurs de chauffage les plus performants. À ce titre, la pompe à chaleur est appelée à jouer un rôle majeur car elle peut considérablement réduire les consommations de chauffage, à condition d'être performante et bien dimensionnée.

**Oui, le chauffage au bois,**

Oui, sous toutes formes et à condition d'utiliser des équipements performants disposant d'un bon rendement énergétique et rejetant peu de particules fines.

À l'inverse, les radiateurs électriques ne doivent pas être favorisés car ils sont peu efficaces, contribuent fortement aux pointes de consommation électrique en hiver, et sont coûteux à l'utilisation pour les consommateurs. Le chauffage au fioul doit être progressivement éliminé. Enfin, le chauffage au gaz doit également être écarté, pour privilégier l'utilisation du gaz d'origine renouvelable là où il est le plus utile à long terme, c'est-à-dire dans les transports.

## 6) S'agissant des efforts à engager pour chacune des énergies renouvelables suivantes, faut-il à votre avis :

Eoliennes à terre : **accélérer,**

Eoliennes en mer : **accélérer,**

Photovoltaïque : **accélérer,**

Biogaz : **accélérer,**

Bois énergie : **accélérer,**

Hydroélectricité : **maintenir le rythme,**

Géothermie : **maintenir le rythme,**

La France est en retard sur ses objectifs européens : elle doit accélérer le rythme de développement des énergies renouvelables (EnR) de manière conséquente pour atteindre l'objectif intermédiaire fixé à 23 % d'EnR dans la consommation finale brute d'énergie en 2020.

Les gains de compétitivité des énergies renouvelables, leur efficacité et leur complémentarité permettent désormais d'envisager sérieusement une couverture à 100 % de nos besoins par les énergies renouvelables à l'horizon 2050 : le bois-énergie est la première source d'énergie renouvelable et permet de répondre aux besoins de chauffage ; le biogaz peut être utilisé en remplacement du pétrole dans nos véhicules ; enfin, l'éolien et le photovoltaïque peuvent assurer la majorité des besoins en électricité, en complément de l'hydraulique existant (et des solutions de stockage pour gérer leur variabilité peuvent être déployées à cet horizon). Les énergies renouvelables sont privilégiées par rapport aux énergies fossiles et nucléaire car elles sont inépuisables et ont un impact bien moindre sur l'environnement – tant vis-à-vis des risques industriels qu'en terme de fardeaux pour les générations futures –, que ce soit au niveau local ou mondial.

Pour aller plus loin : <https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017-2050>

## 7) A votre avis, faut-il fixer l'objectif de réduction de la part du nucléaire à 50 % de la production d'électricité ?

Entre 2025 et 2030 /  en 2035 /  au-delà de 2035 /  sans opinion

En mobilisant les potentiels d'action sur la consommation électrique et de développement des énergies renouvelables, la France peut atteindre ses objectifs de réduction de la part du nucléaire à 50 % entre 2025 et 2030 dans des conditions économiques et sociales acceptables. À l'inverse, le report de cet objectif suppose une stratégie de prolongation de l'exploitation du parc qui pose d'importants problèmes de sûreté et d'accumulation supplémentaire de déchets, et risque de s'avérer très coûteuse. Globalement, repousser l'objectif est la plus mauvaise manière de commencer à le mettre en œuvre.

Pour aller plus loin : [https://www.negawatt.org/IMG/pdf/180328\\_intervention-debat-public\\_ppe\\_nucleaire.pdf](https://www.negawatt.org/IMG/pdf/180328_intervention-debat-public_ppe_nucleaire.pdf)

## 8) A votre avis, faut-il décider avant 2028 :

**De la fermeture d'autres centrales que Fessenheim :**  oui /  non /  sans opinion

Si l'on souhaite engager une trajectoire de réduction de la part du nucléaire à 50 % de la production électrique, cela signifie réduire le nombre de réacteurs en fonctionnement, puisque la consommation électrique ne devrait plus augmenter dans les prochaines années (c'est ce qu'affirme RTE, le gestionnaire du réseau électrique). Il est donc nécessaire d'élaborer et de mettre en œuvre une trajectoire de fermeture des réacteurs nucléaires à court et moyen termes, afin d'anticiper au mieux les besoins d'accompagnement et de reconversion des territoires concernés.

**De l'ouverture de nouveaux EPR :** oui /  non /  sans opinion

La construction de l'EPR de Flamanville est un échec industriel, et EDF reconnaît déjà que le nouveau modèle d'EPR en développement restera plus cher que les énergies renouvelables. Dans ce contexte, ce développement ne répondrait à aucun besoin spécifique.

**Du prolongement de très nombreux réacteurs au-delà de 50 ans :** oui /  non /  sans opinion

Aucun réacteur dans le monde n'a aujourd'hui atteint 50 ans, et les conditions de sûreté et de coût d'une exploitation au delà posent question. Il faudra dans tous les cas d'abord décider de **la prolongation ou non au-delà de 40 ans**, qui est la durée de vie pour laquelle le parc nucléaire a initialement été conçu : l'Autorité de sûreté nucléaire exige que les réacteurs prolongés soient pour cela portés au niveau de sûreté de réacteurs de type EPR neufs, et les conditions techniques et économiques dans lesquelles cette exigence peut être respectée sont pour le moins incertaines.

## Gouverner

### 9) A votre avis, les politiques énergétiques de l'Etat sont-elles :

Cohérentes : oui /  non / sans opinion

La LTECV fixe de bons objectifs, mais la trajectoire mise en œuvre ne permet pas en l'état de les atteindre. Il y a donc un réel manque de cohérence entre les objectifs et les moyens que l'on se donne pour les atteindre.

### 11) A votre avis, dans la conduite des politiques énergétiques, les régions et les collectivités territoriales devraient avoir un poids :

Plus important / moins important / sans opinion

Les collectivités sont ancrées dans les territoires au plus proche des citoyens. Si l'Etat doit fournir un cadre nécessaire pour organiser et réguler la solidarité énergétique entre les territoires, ce sont les collectivités qui sont les plus à même d'identifier les gisements de sobriété, d'efficacité et d'énergies renouvelables et de mettre en œuvre des actions cohérentes en agissant sur les politiques énergétiques, de transport et d'urbanisme. Les initiatives locales et les innovations qu'elles permettent sont décisives pour la mise en œuvre de la transition énergétique. Avoir un poids plus important implique également que des moyens suffisants soient donnés aux collectivités pour mener à bien ces politiques sur le terrain.

### 12) A votre avis, le consommateur usager qui veut agir en faveur de la transition énergétique est-il :

Suffisamment informé /  Insuffisamment informé / Sans opinion

L'information des consommateurs doit être renforcée pour donner à chacun les moyens de se comporter, dans sa vie personnelle comme professionnelle, en citoyen éclairé et avisé. Cette information doit s'accompagner de conseils aussi personnalisés que possible et reposant sur des sources fiables quant aux moyens de réduire durablement sa consommation énergétique. Soutenir et faire connaître les Espaces info-énergie (EIE), dont le travail de sensibilisation, d'information et de conseil gratuit reste trop méconnu, est une mesure à engager en ce sens.

Par ailleurs, pour aider le consommateur et ne pas le mettre face à d'incompréhensibles contradictions, il est nécessaire de cesser de mettre ces comportements vertueux en compétition avec des comportements de consommation de masse non soutenables. Engager une régulation du marché de manière à l'orienter vers davantage de sobriété et d'efficacité, c'est-à-dire vers des modes de consommation vertueux, est souhaitable.

Enfin, le manque d'information sur les actions permettant de réduire les consommations (et donc les factures) d'énergie est également criant dans les entreprises et le secteur tertiaire, faute de personnes dédiées à ces sujets et suffisamment formées.